

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## MARS 2017



### INFO PRATIQUES

[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

#### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi Fermé Fermé

Mardi 8h30 – 12h 13h30 – 18h

Mercredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h

Jeudi 8h30 – 12h 13h30 – 18h

Vendredi 8h30 – 12h 13h30 – 18h

Samedi 9h – 12h Fermé

#### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

#### Bar-Tabac - résultats sportifs

#### journaux - Café Merlus

#### (Lorient)

Lundi 7h30 – 14h 16h – 21h

Mardi Fermé Fermé

Mercredi 7h30 – 14h 16h – 21h

Jeudi 7h30 – 14h 16h – 21h

Vendredi 7h30 – 14h 16h – 1h

Samedi 8h – 14h 16h – 1h

Dimanche 9h – 14h 16h – 1h

#### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Mercredi 13h30 - 18h

Vendredi 10h – 12h 13h30 – 16h

<http://mediathequekerfourn.jimdo.com>

#### « L'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi au samedi midi menu  
ouvrier

12h à 13h45

Le vendredi et samedi soir

Grill/Pizzas 18h30 à 21h30

Fermé le dimanche

#### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : 7h à 8h45

Soir : 16h15 à 18h30

#### Boulangerie

Téléphone : 02 97 51 41 39

Mardi au Vendredi

8h - 13h30

16h - 19h

Samedi 8h - 13h

Dimanche 8h - 12h30

#### La savourine

Ouvert de mercredi au dimanche,  
le midi et le soir.

Réservations au 02 56 62 40 13

#### Déchetterie KERPONNER

Hiver : lundi au samedi de 9h à  
12h et de 14h à 17h.

Été : lundi au samedi de 9h à  
12h30 et de 14h à 18h.

Chers concitoyens

je vous présente les éléments financiers essentiels des budgets 2016 de notre collectivité. Cette présentation est utile à la transparence exigée par de nombreux concitoyens.

Les charges courantes dites à caractère général ont baissé de 244 146 € en 2014 à 202 299 € en 2015 et 136 574 € en 2016. L'achat des fournitures a baissé de 1500 € mais reflète plutôt des besoins plus faibles. Les contrats de prestations baissent aussi de 3 650 €, résultat d'intervenants périscolaires moins chers. Le retrait de la gestion des transports scolaires intercommunaux explique principalement la chute du compte à hauteur de 50 000 €. La plupart des dépenses sont plus faibles, cette année. Par exemple, les frais de télécommunication baissent de 332 € (changement d'opérateur). Les frais d'affranchissement baissent aussi de 135 € (effet imprimante reliée à internet).

Les dépenses de personnel sont stables à 196 306 € (195 758 € en 2015). Pour une fois, ce poste n'a pas subi de obligations extérieures.

Les autres charges de gestion courante se stabilisent aussi à 90 763 € (91 274 € en 2015). Dans ce chapitre est inscrit le forfait communal pour l'école Notre Dame de 42 814 € en 2016 contre 42 043 € en 2015.

La forte réduction de notre endettement limite évidemment les charges financières à 15 212 € soit une baisse de 7378 € (- 4350 € en 2015, - 4027 € en 2014, - 2876 € en 2013).

Nous n'avons pas eu de charges exceptionnelles en 2016.

Les charges en 2016 sont maîtrisées mais pour autant nous n'avons pas affecté une provision supplémentaire pour le déficit du lotissement Koarheg du fait de notre résultat. La dernière estimation du déficit pour le lotissement est de 76 000 €. Notre provision de 50 000 € est donc insuffisante. Nous devons faire de nouveau un effort dans ce domaine.

Les dépenses réelles sont en forte baisse à 439 474 € contre 526 921 € en 2015 soit une baisse de 16,60 %. Les opérations d'ordre ne concernent que l'amortissement de la carte communale et de l'étude de l'assainissement collectif pour 5 362 €. Le total du budget dépenses de fonctionnement est de 444 836 € soit une baisse de 27,46 %.

Nos recettes baissent aussi de 23,05 % et se chiffrent à 558 459 € (725 700 € en 2015). **Le solde d'exécution 2016 (recettes – dépenses) en fonctionnement est de 113 933 € en légère hausse de 1 482 €.** Nous avons donc réussi à absorber la baisse des dotations de l'Etat. Le transfert de la quote-part des familles pour le transport scolaire à Pontivy Communauté a été compensé dans nos comptes par la facturation des frais de personnel au service d'aide à domicile. Cette année, les ventes de produits sont stables mais cette recette est exceptionnelle. Nous constatons une baisse des contributions directes pour deux raisons : un nombre de nouvelle construction faible et la régularisation des compensations pour la demi-part des veufs et veuves. Ce chapitre augmente tout de même de 4 590 € avec le FPIC (péréquation entre communes) et une bonne taxe additionnelle aux droits de mutation, signe d'un dynamisme immobilier départemental.

La baisse des dotations est très forte en passant de 241 078 € à 177 640 €. Le transport scolaire devenu intercommunal (- 47 000 €), la Dotation Globale de Fonctionnement (-12 700 €), les compensations (- 3 930 €) expliquent l'effondrement de ce poste. La dotation de solidarité communautaire de Pontivy Communauté est de 26 708 €.

La baisse des autres produits de 35 370 € à 6 300 € est liée à la création du budget logement social. Ce chapitre se limite maintenant aux locations de la salle polyvalente.

La baisse des compensations est l'exemple même des incohérences de l'Etat gestionnaire. Le législateur décide de prendre en charge une partie des impôts locaux pour tenir compte des possibilités financières des contribuables mais Bercy rogne chaque année les compensations et donc fait assumer ces décisions sur les budgets locaux. Nous constaterons en mars ou avril les dotations 2017. Nous devons établir des budgets sans connaître les variables d'ajustement devenues annuelles. LA SEULE REPONSE EST LA PRUDENCE.

**Le résultat de clôture (exécution et report) est de 462 461 € en hausse en l'absence d'affectation en investissements.**

Les dépenses d'investissement sont un peu plus élevées en 2016 avec des mandats à hauteur de 174 087 € (123 570 € en 2015, 248 735 € en 2014, 262 087 € en 2013, 279 150 € en 2012) dont 55 660 € de remboursement de capital. Nous avons remplacé les ordinateurs de la mairie pour 3 650 €. Les travaux au Stade Joseph Jehanno ont représenté 54 120 €. La voirie 2016 a coûté 39 660 €. Les travaux d'amélioration dans les bâtiments communaux se chiffrent à 7 130 € (chauffe-eau cantine, portail école, complément de l'organigramme). La préparation du parking de l'écurie a se monte à 12 600 €.

Les recettes d'investissement se montent à 38 724 € dont 5 350 € de TVA, 23 190 € de subventions dont 15 500 € de Pontivy Communauté, 4 800 € de taxe d'aménagement. Le solde d'exécution de l'année 2016 en investissement est déficitaire de 135 363 €.

**Le résultat de clôture en investissement est de – 124 9430 € du fait du résultat de clôture 2015 de + 10 420 €.**

Notre dette sur le budget principal au 1<sup>er</sup> janvier 2017 est de 274 137 €. Notre annuité est de 55 790 € dont 43 200 € de capital. Les dernières annuités sont programmées à ce jour pour fin 2023.

**Notre résultat de clôture global est donc de 337 497 € en baisse de 21 430 €.**

### **Boulangerie 2016**

Les dépenses de fonctionnement sont de 3 981 € (taxes foncières, entretien et intérêts d'emprunts). Les recettes sont de 4 852 €. Les recettes d'investissements sont de 66 712 € avec l'encaissement de toutes les subventions espérées (cautionnement : 840 €, excédents de fonctionnement : 2 885 €) En dépenses d'investissement, nous avons le remboursement du capital de 7 115 € et le solde des travaux en janvier 2016 soit 14 175 €.

**Le résultat de clôture de l'exercice 2016 du budget boulangerie est déficitaire de 25 853 €.** L'orientation de la municipalité est de laisser ce budget déficitaire le temps de solder le prêt et donc de ne pas solliciter de transfert du budget principal. Nous assumons cette charge sur les fonds propres de la commune sans intérêt.

Le prêt lié à l'acquisition de la boulangerie se termine fin 2020. Notre dette au 1 janvier 2017 pour ce budget est de 27 136 €.

### **Lotissement 2016**

Une dépense de seulement 2 835 € puisque les travaux d'aménagement sont terminés. Les honoraires pour diviser le domaine privé de la commune dans le lotissement seront je l'espère rentabilisés à terme. Une recette de 14 200 € suite à la vente d'un lot est constatée en 2016. En investissement, le remboursement du capital de 5 775 € est la seule opération mandatée. Le reste des écritures est lié à la gestion des stocks.

**Le résultat de clôture de l'exercice 2016 est en baisse mais négatif à 147 508 €.** Nous assumons cette charge sur les fonds propres de la commune sans intérêt. Notre stock à vendre est à ce jour de 104 800 € HT.

Les prêts contractés lors de l'acquisition des terrains du lotissement seront soldés en 2022. Le capital restant dû est au 1 janvier 2017 de 34 470 €.

## Logements sociaux 2016

C'est un premier budget. Les recettes (les loyers) sont de 28 955 € et conforme à nos prévisions. Les dépenses s'établissent à 9715 € dont 3 687 € de frais financiers. Les recettes d'investissement se limitent à une caution. Les dépenses d'investissements ont été importantes avec une somme de 38 186 €, résultat de 13 920 € de remboursement de capital et 430 € de régularisation de caution. Nos autres dépenses d'investissement se scindent en deux avec une partie pour la nouvelle construction (14 960 €) et une autre partie pour les travaux d'amélioration des logements communaux : le ravalement du 6 rue de l'Argoat (3 700 €), le bardage du 4 pour remédier aux infiltrations liées à la porosité de l'enduit (3 600 €) et le remplacement d'une baignoire par une douche (1 300 €).

**Le résultat de clôture de l'exercice 2016 est négatif à 18 524 €.** Nous assumons cette charge sur les fonds propres de la commune sans intérêt. Ce budget va être fortement sollicité cette année avec la construction du 3 rue du Puits.

La dette est au 1 janvier 2017 de 156 806 €. C'est la dernière annuité pour le 6 rue de l'Argoat.

La CAF nette est de 138 536 € avec le logement social (158 €/ht) et de 68 519 € sans (78 €/ht)

Les dotations de l'état (DGF, DNP, DSR, élus, DGD et compensations) sont :

En 2007 176010 € pour 730 habitants soit 241 € par habitant et avec l'érosion monétaire 265 €

En 2012 176088 € pour 840 habitants soit 210 € par habitant et avec l'érosion monétaire 213 €

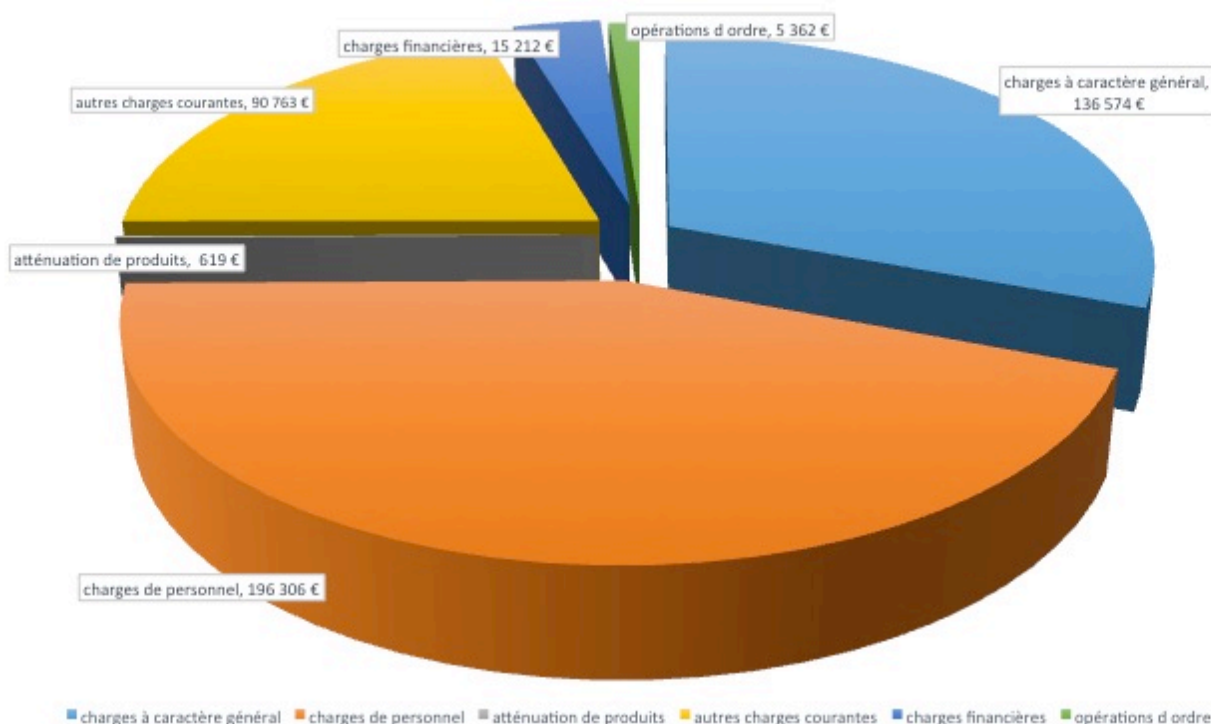
En 2016 142460 € pour 883 habitants soit 161 € par habitant

Depuis 2007 à 2016, la commune a réduit son impact pour le budget de l'état de 70 640 € cette année et en tenant compte de l'érosion monétaire de 91 830 €.

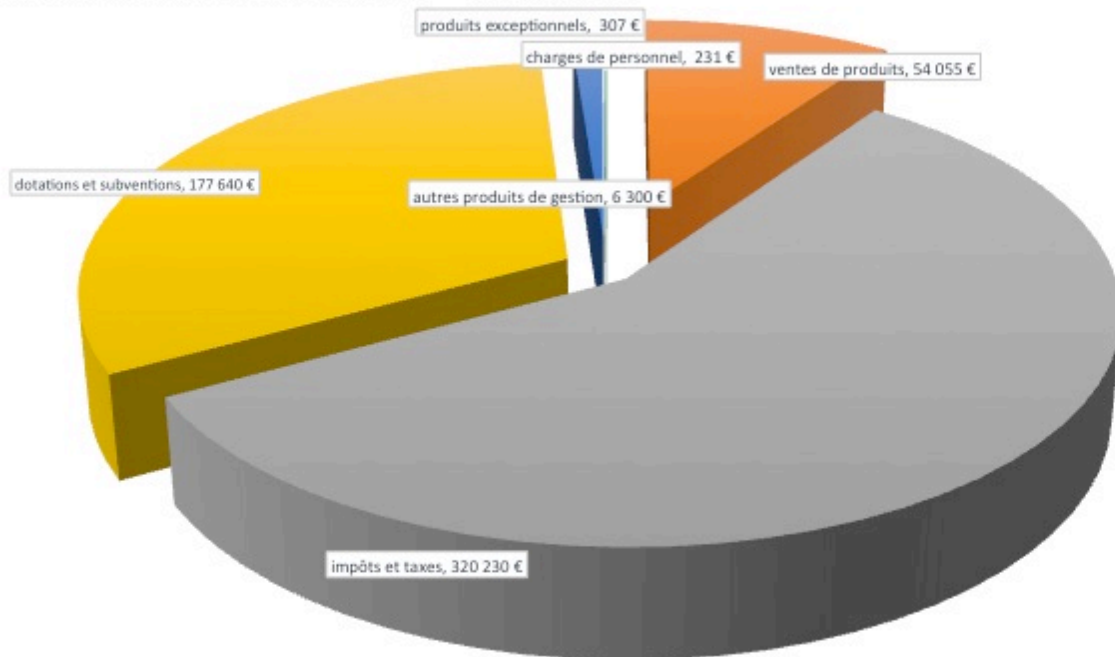
LES EFFORTS, NOUS SAVONS FAIRE ET VOUS, Messieurs dans les étages ?

## Budget principal 2016

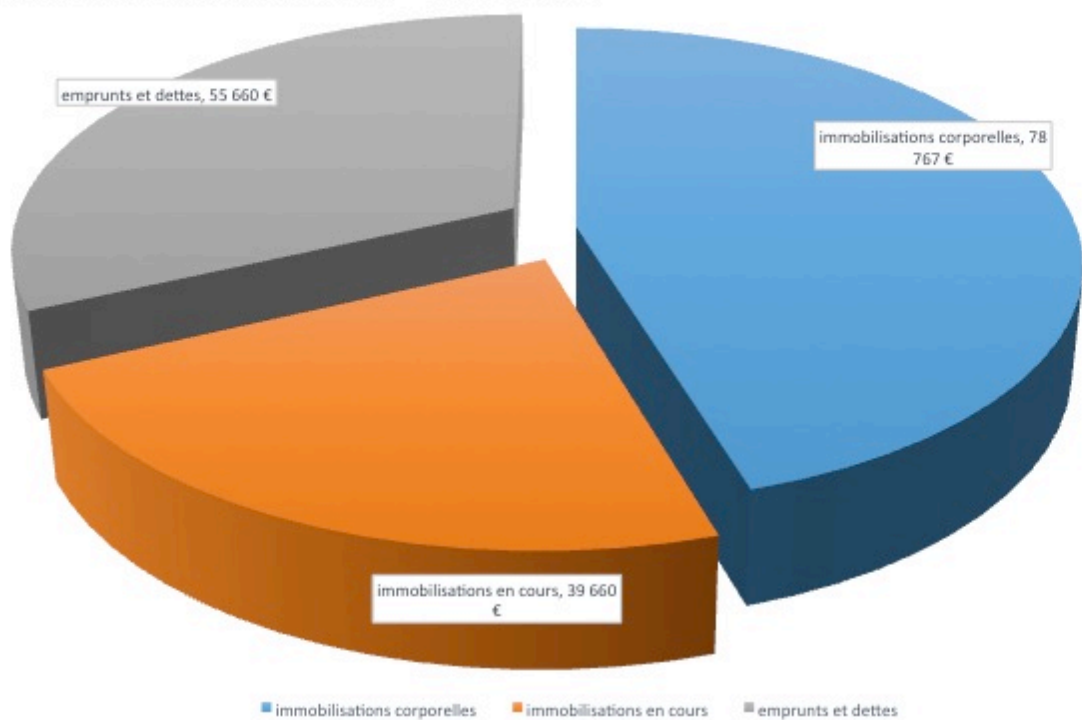
Dépenses de fonctionnement = 444 836 €



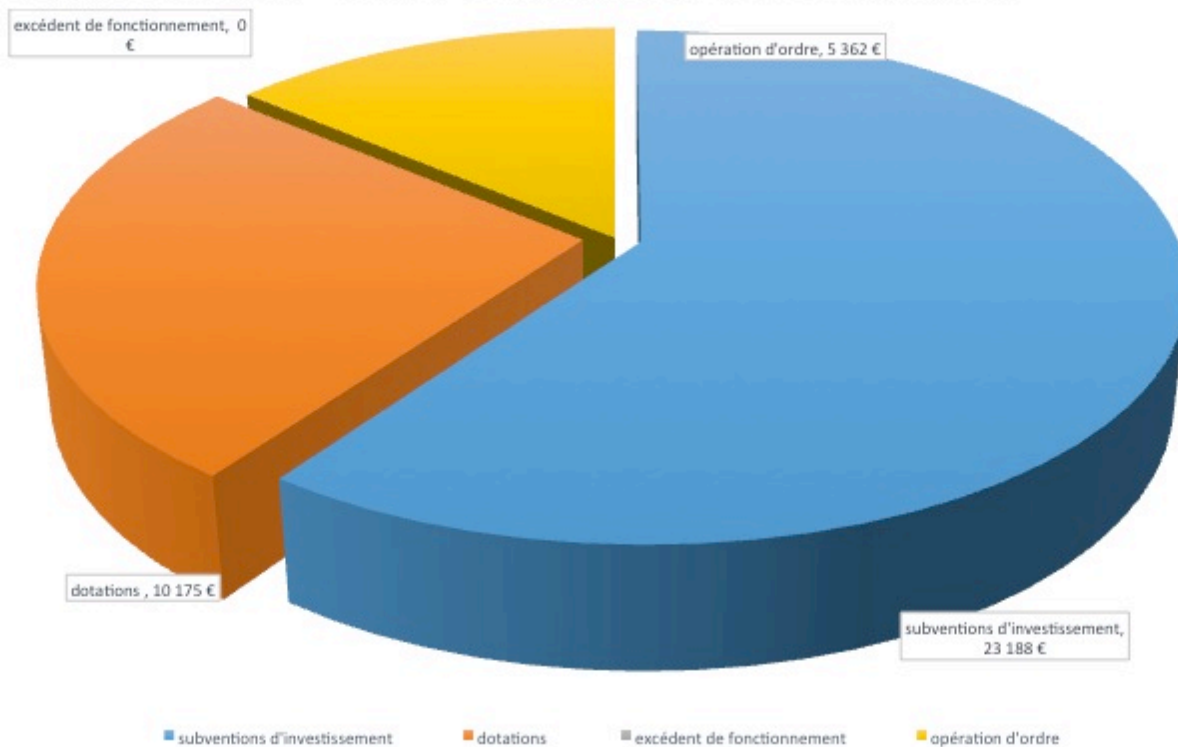
## Recettes de fonctionnement = 558 769 €



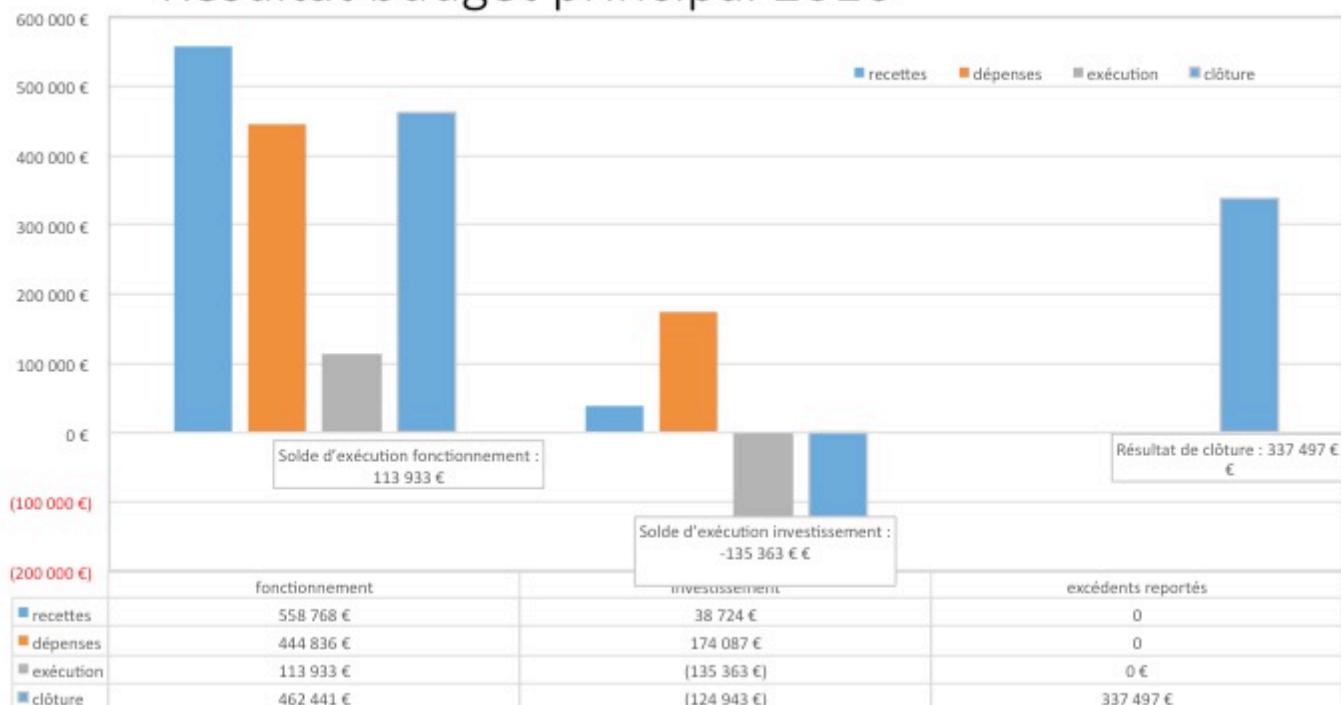
## Dépenses d'investissement = 174 087 €



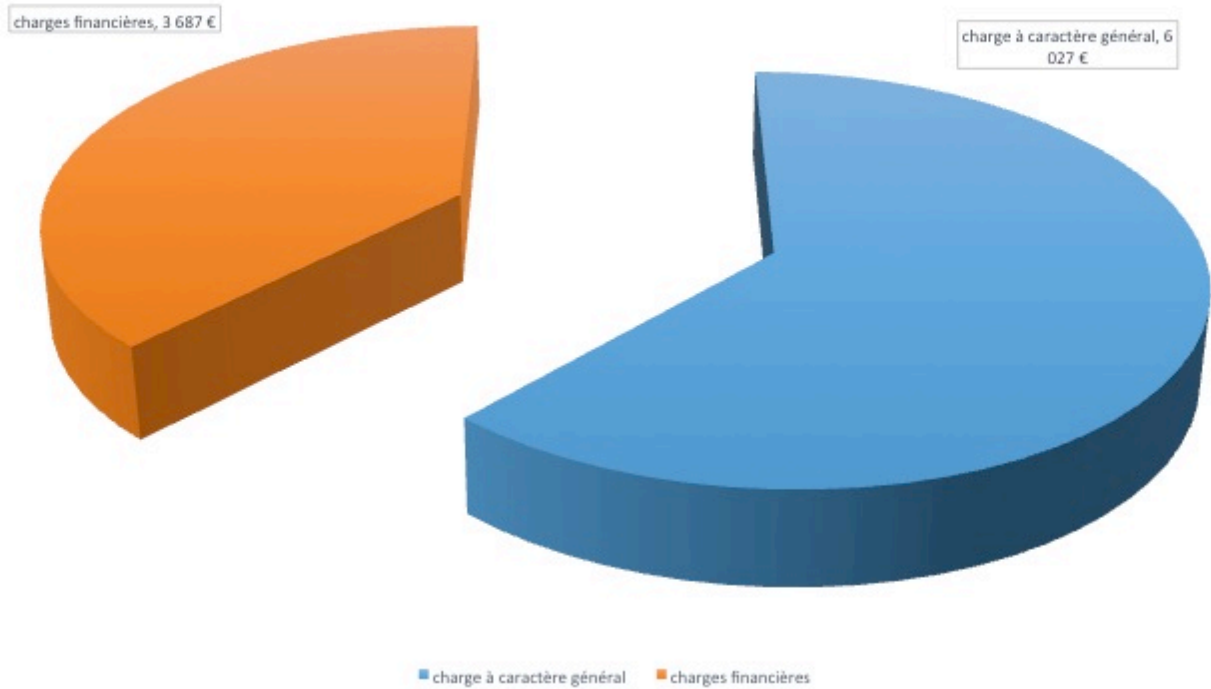
## Recettes d'investissement = 38 724 € sans excédent de fonctionnement



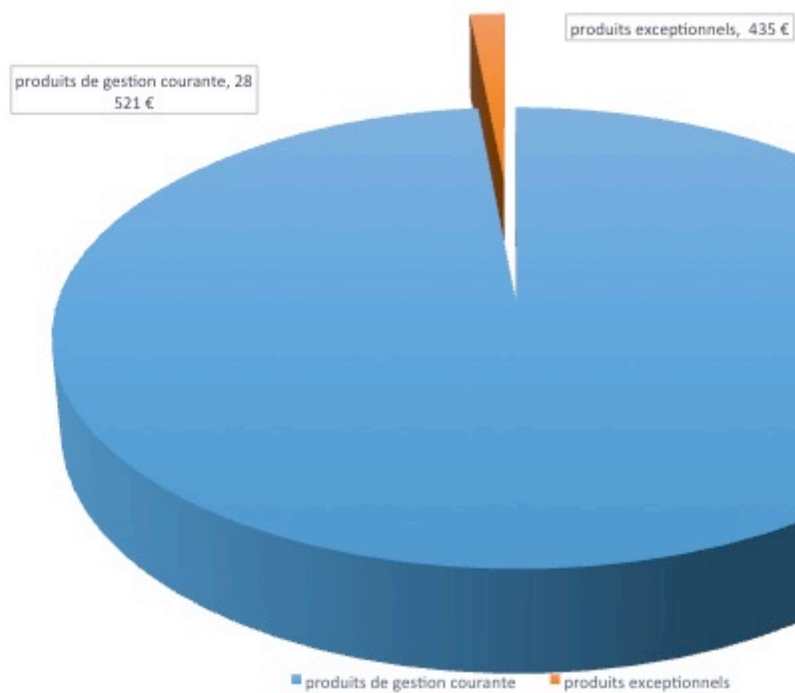
## Résultat budget principal 2016



## Logements sociaux dépenses de fonctionnement : 9 714 €



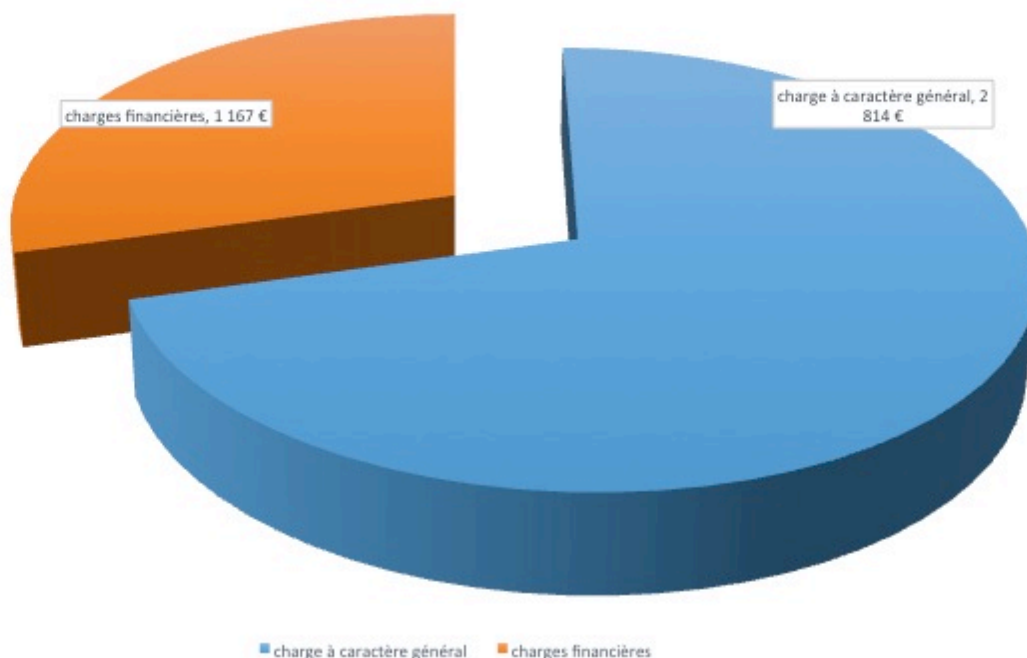
## Logements sociaux recettes de fonctionnement : 28 956 €



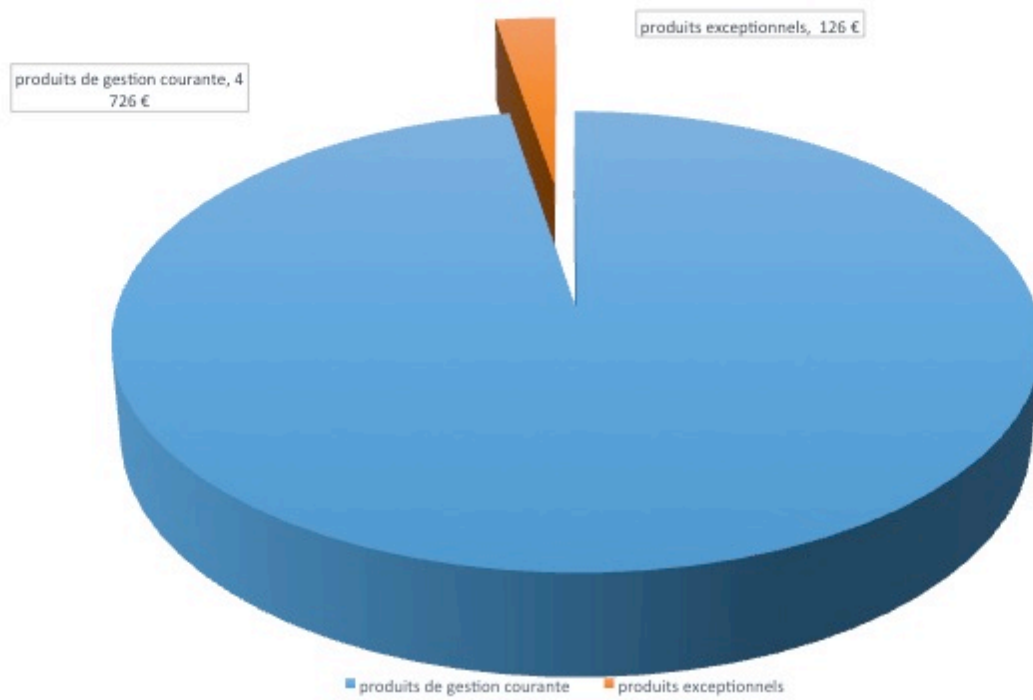
# Résultat logements sociaux 2016



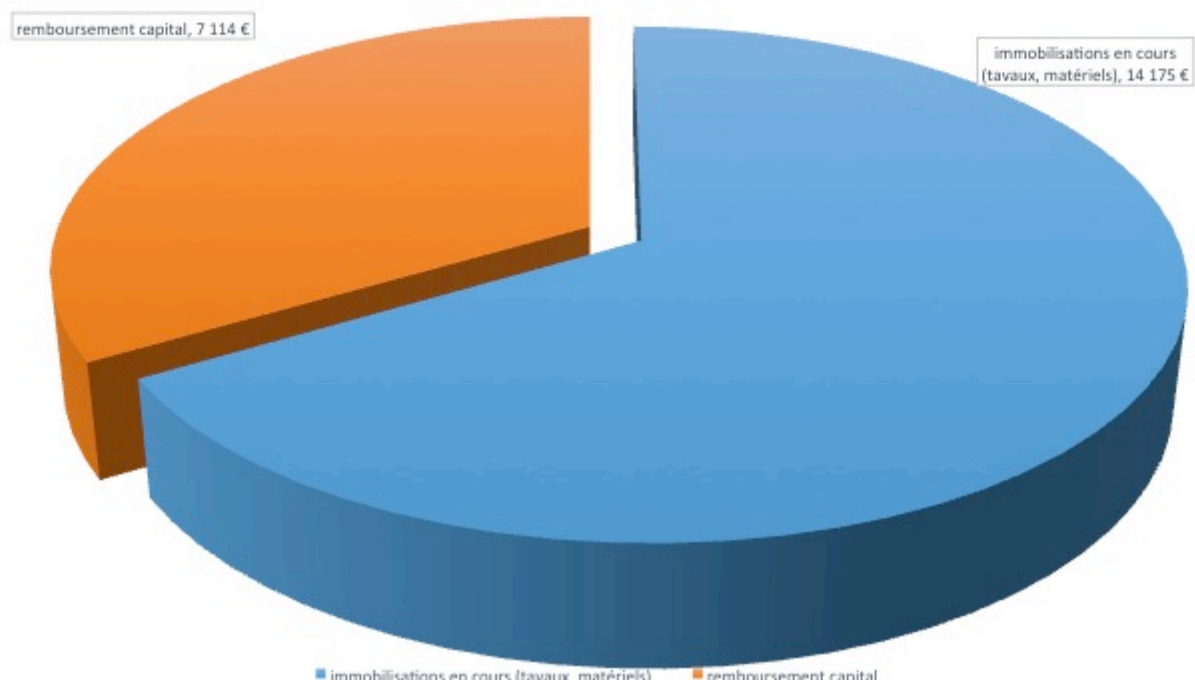
## Boulangerie dépenses de fonctionnement : 3 981 €



## Boulangerie recettes de fonctionnement : 4 852 €

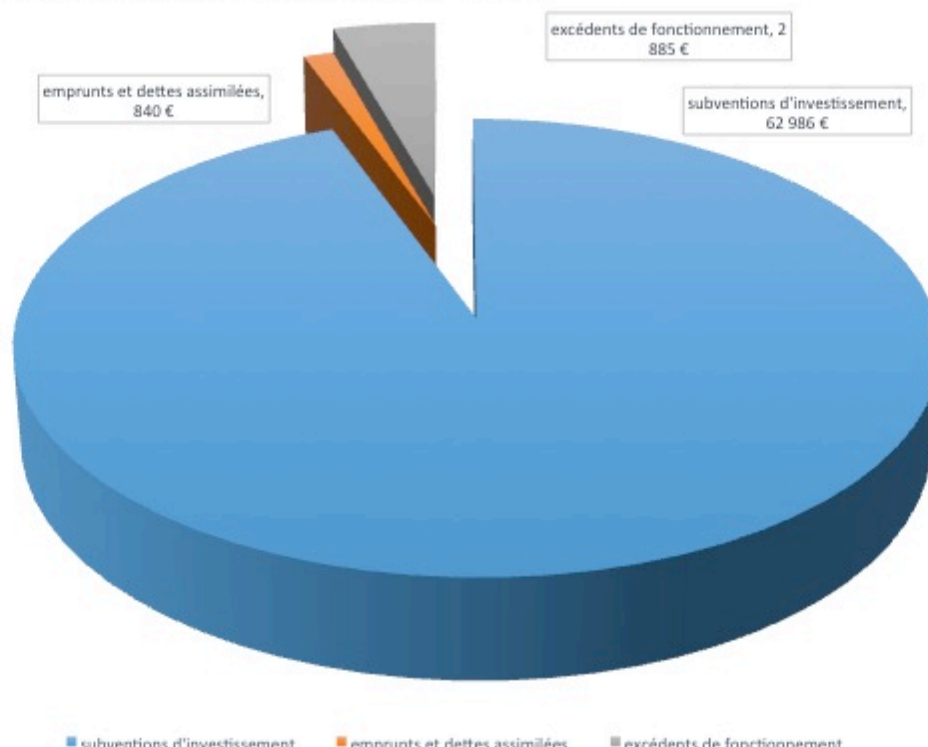


## Boulangerie dépenses d'investissement : 21 289 €

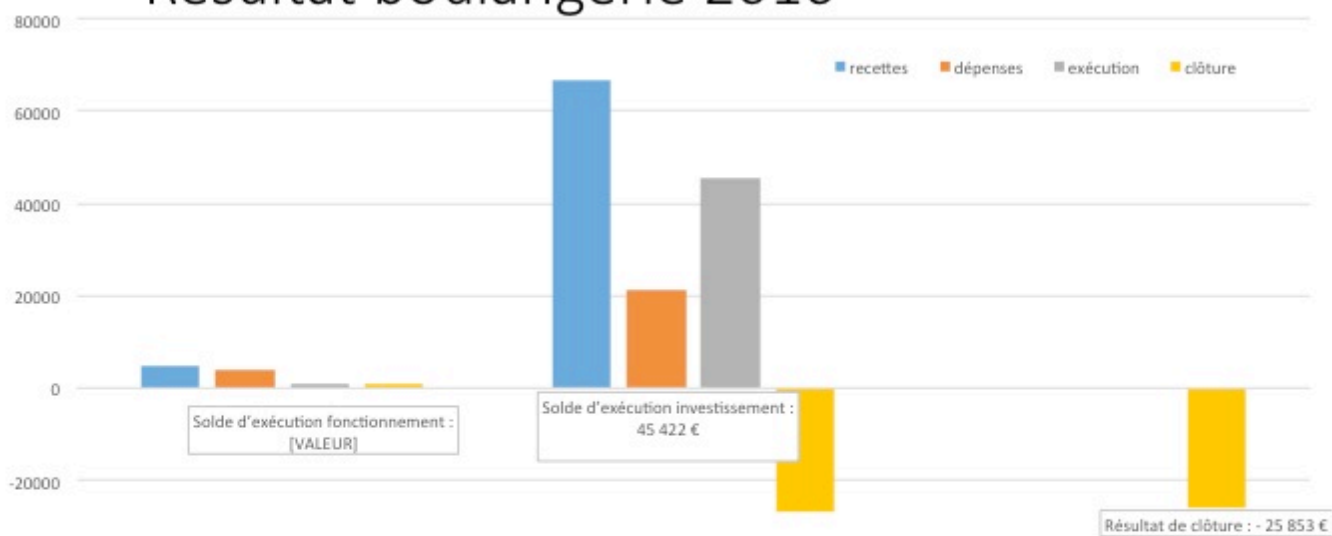




## Boulangerie recettes d'investissement : 66 712 €



## Résultat boulangerie 2016



	fonctionnement	investissement	excédents reportés
recettes	4852	66712	0
dépenses	3981	21289	0
exécution	871 €	45 423 €	0 €
clôture	871 €	(26 724 €)	(25 853 €)

## Informations générales

### NOUVEAU AU PAIN GOURMAND : EVITONS LE GASPILLAGE PLASTIQUE

Un nouveau service vous est proposé :

Ramenez vos flacons de produit : verre, vaisselle et sol et nous vous les remplissons pour 1 euro les 250 ml.

Nous avons mis en service des sachets plastiques (respectant les nouvelles normes environnementales) alors pensez à les rapporter lorsque vous voulez des fruits ou des légumes.

Nous avons également remarqué que plusieurs personnes revenaient avec leurs sachets pour le pain tradition. Merci à elles.

Si vous venez avec vos sachets, pour les pains tranchés, la coupe sera gratuite.

Anne, Mélanie et Sabrina

### SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Le service, mis en place par la commune depuis de nombreuses années pour assister nos anciens, subit de grande turbulence depuis plusieurs mois. Les décès d'Odile, de François, de Thérèse impactent fortement le temps de travail des agents. La nécessité de proposer du travail aux agents pour conserver ses compétences pour les mois et les années à venir nous oblige à interpellier les personnes susceptibles de bénéficier de ce service. Nous constatons très souvent une certaine réticence à faire venir une personne extérieure dans sa maison pour ensuite apprécier le rendez-vous si important pour atténuer la solitude. Nous vous invitons à interroger vos voisins et amis utilisant le service pour répondre à vos éventuels doutes. Notre particularité est de limiter le nombre d'intervenants (2 au maximum) pour préserver cette relation privilégiée.

Après le départ en retraite de Catherine Jéhanno en 2016, c'est Catherine Le Pabic qui fait valoir ces droits à la retraite cette année. Une retraite relative puisque des deux Catherine : Cathy Jéhanno conserve le portage des repas à domicile et nous dépanne quand la situation du service se crispe et Cathy Le Pabic gère le club de boules de Noyal. Je crois que pour vous, l'oisiveté se sera pour plus tard.

En mon nom, au nom d'Anne Marie Kerdal, au nom du Conseil d'Administration du CCAS, je vous remercie toutes les deux pour le travail fourni. Je vous souhaite de profiter de votre temps.

Joel Marivain



**du 17 mars au 2 avril 2017**

générations  
FUTURES

[www.semaine-sans-pesticides.com](http://www.semaine-sans-pesticides.com)

<https://www.facebook.com/leblavetaunaturel>

